



ARTICLE 1 - Société Organisatrice

Cinéma Majestic Compiègne, au capital de 762 000 euros, dont le siège social se trouve Place Jacques Tati 60880 JAUX, immatriculée au RCS de Compiègne sous le numéro 428 187 686 organise du 01/12/2023 au 31/12/2023, sur site un jeu avec obligation d'achat intitulé, «**Grand jeu LE TICKET D'OR**».

Le Jeu sera accessible sur nos caisses et sur majestic-compiegne.fr

ARTICLE 2 – Participation

Ce jeu-concours est ouvert à toute personne physique âgée de plus de 18 ans, résidant en France métropolitaine, disposant d'un ticket à gratter portant la mention "Jeu-concours GRAND JEU LE TICKET D'OR".

La participation au jeu implique l'acceptation sans réserve du présent règlement.

ARTICLE 3 – Modalités de participation au Jeu

Ce Jeu est communiqué sur site et sur majestic-compiegne.fr et relayé via nos supports de communications digitaux. Pour participer au Jeu, les participants doivent, pendant la durée du Jeu, respecter les conditions de participation suivantes :

Pour participer, il suffit de gratter le ticket à gratter personnalisé et de découvrir si celui-ci est gagnant ou non.

En cas de gain, le joueur doit suivre les modalités suivantes

- * S'acquitter d'acheter 1 ou plusieurs places pour le film WONKA
- * Prendre connaissance des modalités de participation au Jeu
- * Prendre connaissance du présent Règlement de Jeu, et l'accepter sans réserve : acheter 1 ou plusieurs places pour le film WONKA – 1 ticket à gratter par transaction

✓ Ticket perdu / Ticket gagné – le gagnant devra se présenter à l'accueil et tirer au sort son lot afin qu'une participation au Jeu soit considérée comme valide et donc recevable, tout participant devra réaliser les modalités requises et donc prévues à cet effet.

La société organisatrice se réserve le droit de procéder à toute vérification pour le respect du présent règlement, notamment pour écarter tout participant ayant commis un abus quelconque ou une tentative de fraude.

ARTICLE 4 – Dotation(s)

Sont mises en jeu pour l'ensemble du Jeu :

- * 1 an de cinéma soit 52 places (1 par semaine)
- * entrées au parc Astérix



* entrées à la Mer de sable

* 8 forfaits spa de 2h pour 1 personne d'une valeur de 55€

* 5 vouchers confiserie de 5€ valable jusqu'au 7/01/2024

* Goodies de cinéma (affichettes, affiches, goodies en tous genres)

* x80 places de cinéma valable 1 mois à partir du 8 janvier 2024 d'une valeur de 11.10€

ARTICLE 5 – Désignation des gagnants

Les gagnants seront avertis en découvrant l'intitulé GAGNE sur leur ticket à gratter. Ils devront se présenter à l'accueil du cinéma Majestic Compiègne pour tirer au sort leur gain définitif. Un total de 200 gagnants est attendu. Les tickets non trouvés durant la période définie par le jeu seront détruits.

ARTICLE 6: Remise des lots

Les gagnants devront se rendre à l'accueil du cinéma Majestic Compiègne avant la date butoir du 31/12/2024 pour tirer au sort leur lot. Le jeu sera disponible jusqu'au 31/12/2023. Si le gagnant ne se présente pas avant la date indiquée il perdra la qualité de gagnant et ne pourra effectuer aucune réclamation, le(s) lot(s) demeurant alors la propriété de la Société Organisatrice. Dans le cas où le gagnant serait dans l'impossibilité de bénéficier, en tout ou partie, de son lot, pour quelque raison que ce soit, il en perdra le bénéfice, sans possibilité d'obtenir une quelconque contrepartie.

ARTICLE 7 – Modification du règlement

La société organisatrice se réserve le droit de modifier le présent règlement en cas de besoin, et s'engage à en informer les participants via son site internet et/ou tout autre moyen jugé approprié.

ARTICLE 8 – Litiges

Le présent règlement est soumis à la loi française. Tout litige né à l'occasion de ce jeu-concours sera soumis aux tribunaux compétents.

ARTICLE 9 - Données Personnelles

Les données personnelles collectées dans le cadre de ce jeu-concours seront traitées conformément à la réglementation en vigueur. Les participants disposent d'un droit d'accès, de rectification et de suppression de leurs données personnelles en écrivant à l'adresse [adresse de la société organisatrice].